

L'EFFICACITÉ

à cœur



Recherche de nouvelles  
ressources en eau potable

\*\*\*

Chartres Métropole (Eure et Loir, 28)

## Etude environnementale préalable à la mise en place des périmètres de protection du captage de Saint-Prest le Gorget

REDACTION		DIFFUSION	
Rédigé par	Document	A160099_EPP_CAPT_RAPP_GORGET _01	
XXXXXXX	Nombre de pages	22	
	Diffusion le	25/07/2019	





**Maître d'ouvrage :**  
**Chartres Métropole - Direction de l'eau**  
Hôtel de ville – Place des Halles  
28 000 CHARTRES  
Tél : 02 37 91 35 20



**Maître d'œuvre :**  
**Utilities Performance**  
26, rue du Pont Cotelle  
45100 ORLEANS  
Tél : 02 38 45 42 42



Fondateurs de Up

## Sommaire

<b>1. PRÉAMBULE .....</b>	<b>4</b>
<b>2. LOCALISATION .....</b>	<b>5</b>
<b>3. POPULATION DESSERVIE PAR CHARTRES METROPOLE &amp; BESOINS EN EAU .....</b>	<b>7</b>
<b>4. ENVIRONNEMENT DU CAPTAGE .....</b>	<b>9</b>
4.1. PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE.....	9
4.2. DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT PROCHE DU CAPTAGE.....	10
4.3. OCCUPATION DES SOLS .....	11
4.4. ZONAGE D'URBANISME .....	12
<b>5. OUVRAGES SOUTERRAINS DE LA BANQUE DE DONNEES DU SOUS-SOL.....</b>	<b>14</b>
<b>6. SOURCES DE POLLUTION POTENTIELLES .....</b>	<b>15</b>
6.1. ASSAINISSEMENT .....	15
6.2. ACTIVITES INDUSTRIELLES .....	16
6.2.1. Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).....	16
6.2.2. Sites BASIAS et BASOL .....	16
6.2.3. Entreprises.....	18
6.3. VISITE DES ENTREPRISES .....	20

## 1. PRÉAMBULE

---

Dans le cadre de la sécurisation de l'alimentation en eau potable de son agglomération, Chartres Métropole a fait réaliser un nouveau captage sur la commune de Saint-Prest, au lieu-dit Le Gorget, en 2018.

Suite à la restitution du rapport de fin de travaux de ce nouveau captage, l'hydrogéologue agréé nommé sur ce dossier, M. XXXXXXXX, a rédigé son avis préalable en date du 23 mai 2019, dans lequel il a demandé les compléments suivants :

- Fonctionnement et gestion de la distribution
  - Population totale desservie par Chartres Métropole (nombre d'habitants et d'abonnés) et par le captage du Gorget.
  
- Besoin en eau de la collectivité
  - Besoins annuels totaux de Chartres Métropole,
  - Besoins annuels totaux du secteur desservi par le forage du Gorget,
  - Prélèvements maximum annuel sur le forage du Gorget.
  
- Assainissement (dans l'isochrones 1 an)
  - Délimitation des zones en assainissement collectif et autonome,
  - Localisation du ou des points de rejet des stations d'épuration collectives.
  
- Stockage de produit dangereux (dans l'isochrones 1 an et uniquement pour les entreprises)
  - Inventaire des stockages de produits dangereux (fuel, engrais, produits phytosanitaires ou autres).

## 2. LOCALISATION

La localisation du forage et des deux piézomètres réalisés est précisée dans le tableau ci-dessous et les plans en pages suivantes.

Tableau 1 : Coordonnées géographiques et cadastrales du forage réalisé

Désignation	N°BSS	X	Y	Z NGF	Commune	Section	Parcelle
		Lambert 93	Lambert 93				
Forage du Gorget	BSS003IBJY	589 468 m	6 821 301 m	118,4 m	Saint-Prest	AI	35

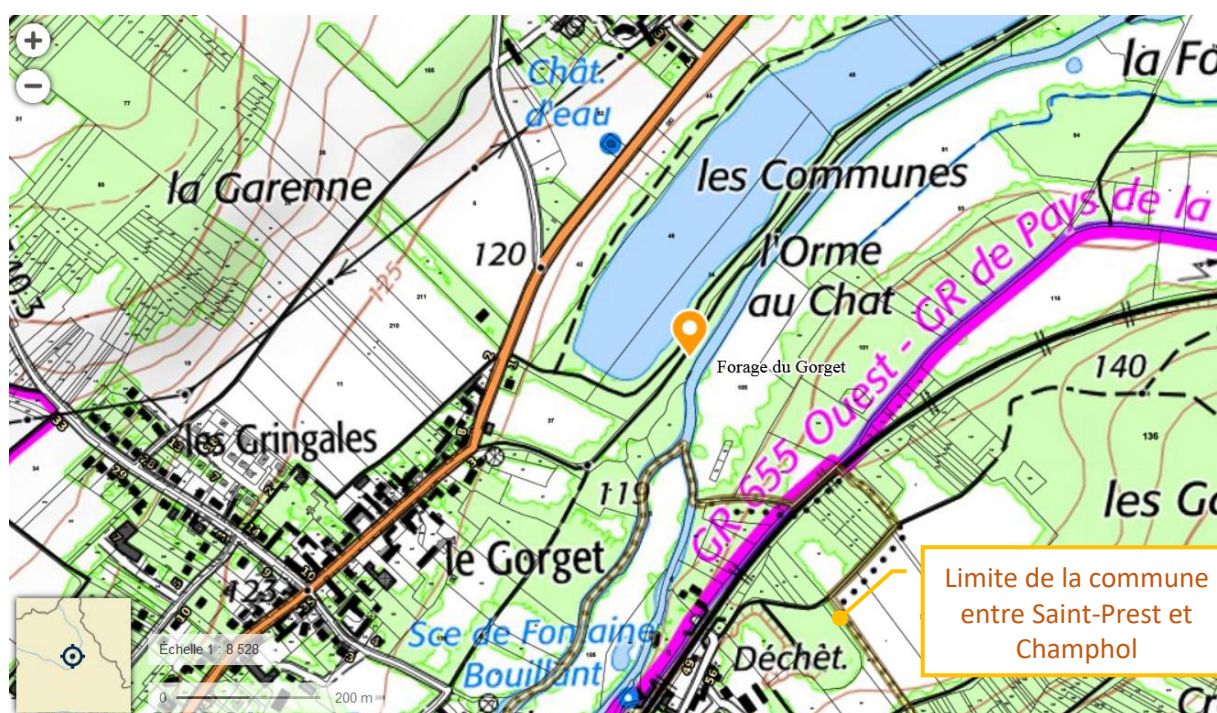


Figure 1 : Localisation du forage du Gorget à Saint-Prest sur fond IGN

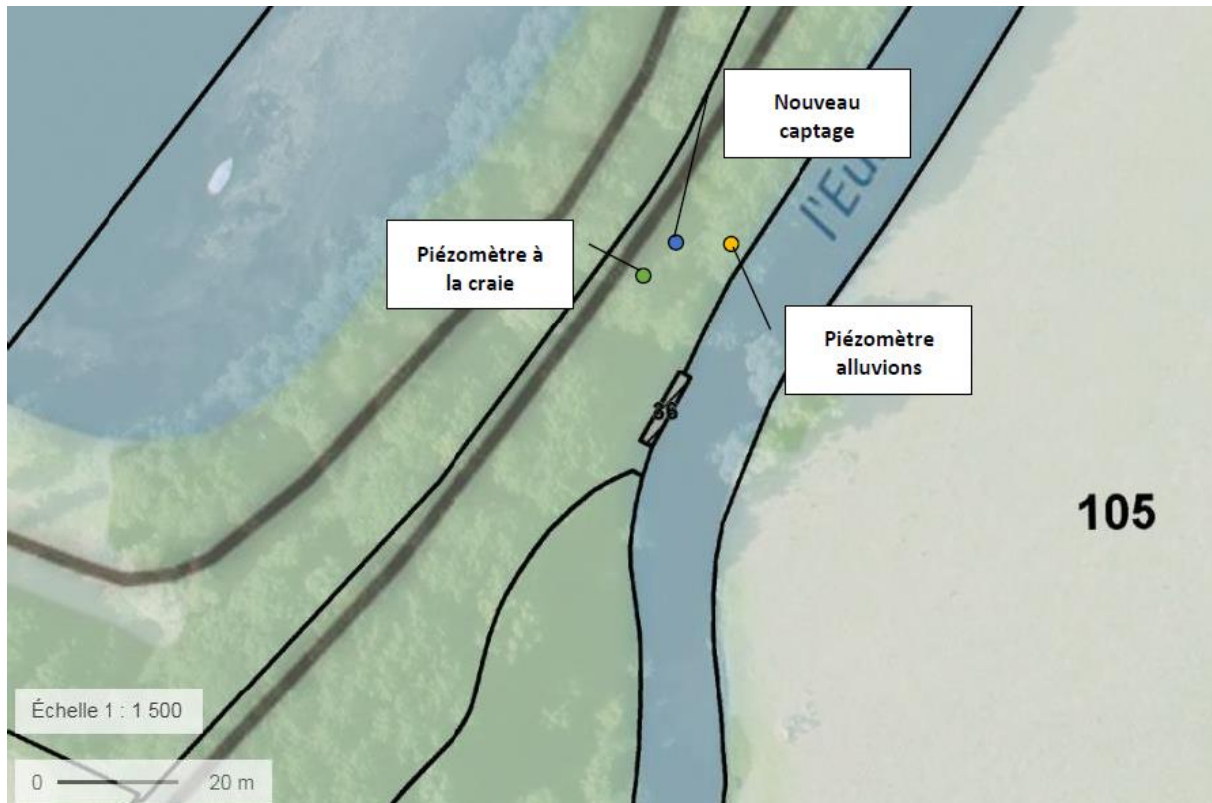


Figure 2 : Localisation du forage du Gorget à Saint-Prest en plan serré (fond de carte : Géoportail)

### 3. POPULATION DESSERVIE PAR CHARTRES METROPOLE & BESOINS EN EAU

Chartres Métropole dessert les 66 communes listées ci-dessous, soit un total de 135 942 habitants d'après le recensement INSEE de 2016.

Le rapport annuel du délégataire de 2018 fait état de :

- 137 133 habitants desservis (d'après l'INSEE de 2019) et 51 069 abonnés ;
- 9 248 118 m<sup>3</sup> produits en 2018 ;
- 7 820 740 m<sup>3</sup> consommé en 2018.

Communes	Population (INSEE 2016)	Communes	Population (INSEE 2016)
Allonnes	312	La Bourdinière-Saint-Loup	717
Amily	1850	Le coudray	4190
Bailleau l'Evêque	1174	Lucé	15755
Barjouville	1723	Luisant	6657
Berchères-Saint-Germain	831	Lèves	5687
Berchères-les-Pierres	1008	Maintenon	4245
Boisville-la-Saint-Père	706	Mainvilliers	11323
Boncé	244	Meslay-le-Grenet	341
Bouglainval	775	Meslay-le-Vidame	526
Briconville	239	Mignièrès	1034
Challet	433	Mittainvilliers-Vérigny	797
Champhol	3622	Moinville-la-Jeulin	170
Champseru	326	Morancez	1741
Chartainvilliers	730	Nogent-le-Phaye	1425
Chartres	38752	Nogent-sur-Eure	500
Chauffours	277	Oinville-sous-Auneau	342
Cintray	417	Ollé	610
Clévilliers	705	Poisvilliers	443
Coltainville	877	Prunay-le-Gillon	1079
Corancez	388	Poinville	143
Dammarie	1511	Saint-Aubin-des-Bois	993
Dangers	429	Saint-Georges-sur-Eure	2734
Denonville	759	Saint-Léger-des-Aubées	270
Ermenonville-la-grande	321	Saint-Prest	1997
Fontenay-sur-Eure	965	Sandarville	406
Francourville	832	Santeuil	320
Fresnay-le-Comte	330	Sours	1951
Fresnay-le-Gilmert	196	Theuville	681
Gasville-Oisième	1416	Thivars	1067
Gellainville	677	Umpeau	391
Houville-la-Branche	438	Ver-les-Chartres	790
Houx	766	Vitray-en-Beauce	357
Jouy	1945	Voise	286

Le forage du Gorget desservira en complément à l'actuel captage B2 les communes de Champhol, Chartres, Lucé, Lèves, Mainvilliers, Poisvilliers et Saint-Prest, 77 579 habitants (d'après le recensement INSEE de 2016) 80 077 habitants d'après le recensement INSEE de 2019, soit 58 % de la population totale de Chartres Métropole.

**Le besoin en eau actuel de ce secteur est d'environ 5 500 000 m<sup>3</sup>/an, soit 15 068 m<sup>3</sup>/j en moyenne et 1506 m<sup>3</sup>/h pour 10 heures de fonctionnement.**

**Les volumes demandés sur le nouveau captage du Gorget sont :**

- Volume annuel maximum de 876 000 m<sup>3</sup>/an ;
- Volume journalier maximum de 2 400 m<sup>3</sup>/jour (20h/jour) ;
- Débit horaire : 120 m<sup>3</sup>/h.



## 4. ENVIRONNEMENT DU CAPTAGE

### 4.1. Présentation de la zone d'étude

La zone d'étude définie par M. XXXXXXXX correspondant à l'isochrone 1 an recoupe les communes de Saint-Prest, Lèves et Champhol. Elle s'étend sur une surface d'environ 1,2 km<sup>2</sup> et se présente sous la forme d'une ellipse de 2,1 km de long et 600 m de large. Elle recoupe notamment les lieux-dits du Gorget, du Mousseau et de Sèhecôte, ainsi que la source de Miscouard et celle de Fontaine Bouillant.

Cette ellipse s'étend sur un axe sud-ouest/nord-est le long de la vallée de l'Eure.

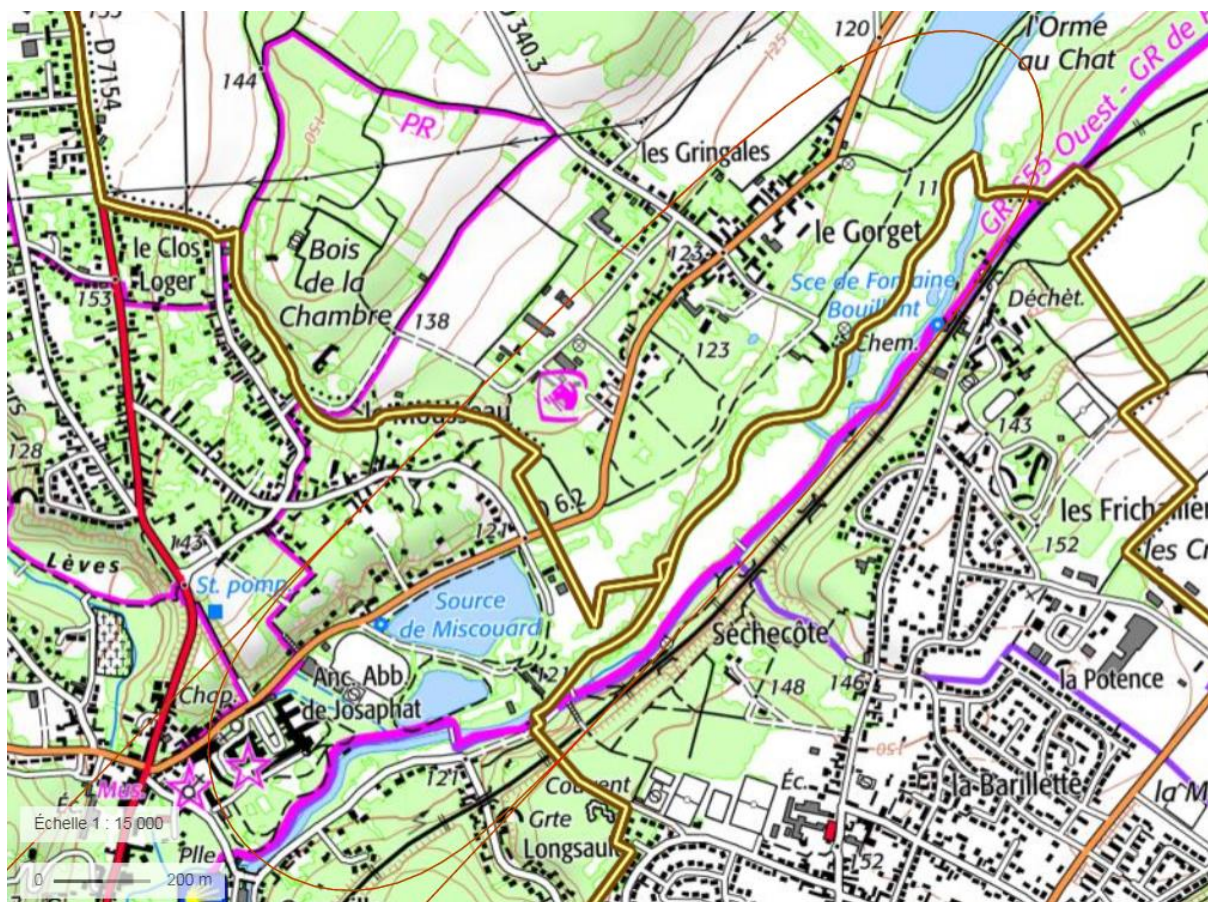


Figure 3 : Délimitation de la zone d'étude correspondant à l'isochrone 1 an

## 4.2. Description de l'environnement proche du captage

L'environnement proche du forage est composé principalement d'espaces naturels et forestiers. Deux chemins pédestres passent à proximité du site, à l'ouest. On note dans l'environnement proche :

- au nord et à l'ouest, un étang ;
- au sud-est, l'Eure ;
- au sud des parcelles enherbées.

Il n'y a pas d'habitation à proximité, la première se situe à 250 m au sud-ouest.

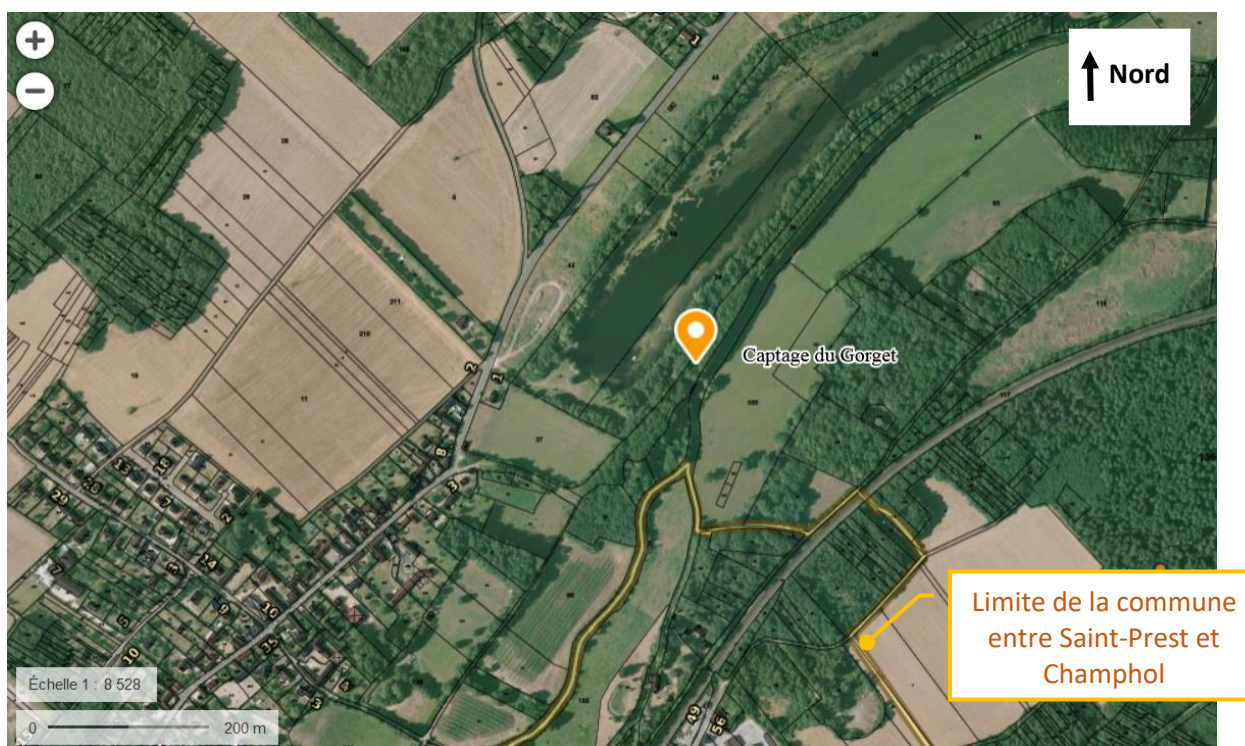


Figure 4 : Environnement proche du forage (Source : Géoportail)

### 4.3. Occupation des sols

La base de données Corine Land Cover renseigne l'usage des terrains d'après des critères généraux tels que le type de culture pratiquée sur les sols agricoles, les terrains urbanisés, à quelles densités etc...

La Figure 5 montre l'occupation des sols à l'intérieur de l'isochrone 1 an (en vert) ainsi que dans les environs. Une grande partie de la surface est référencée comme « prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole ». Plusieurs hameaux sont présents dans l'isochrone et indiqués comme « tissu urbain discontinu ». Également, des zones de forêts de feuillus sont présentes à l'ouest, au sud-est et au nord-est. Enfin, une petite partie agricole hors périmètre d'irrigation est présente au nord de l'isochrone.

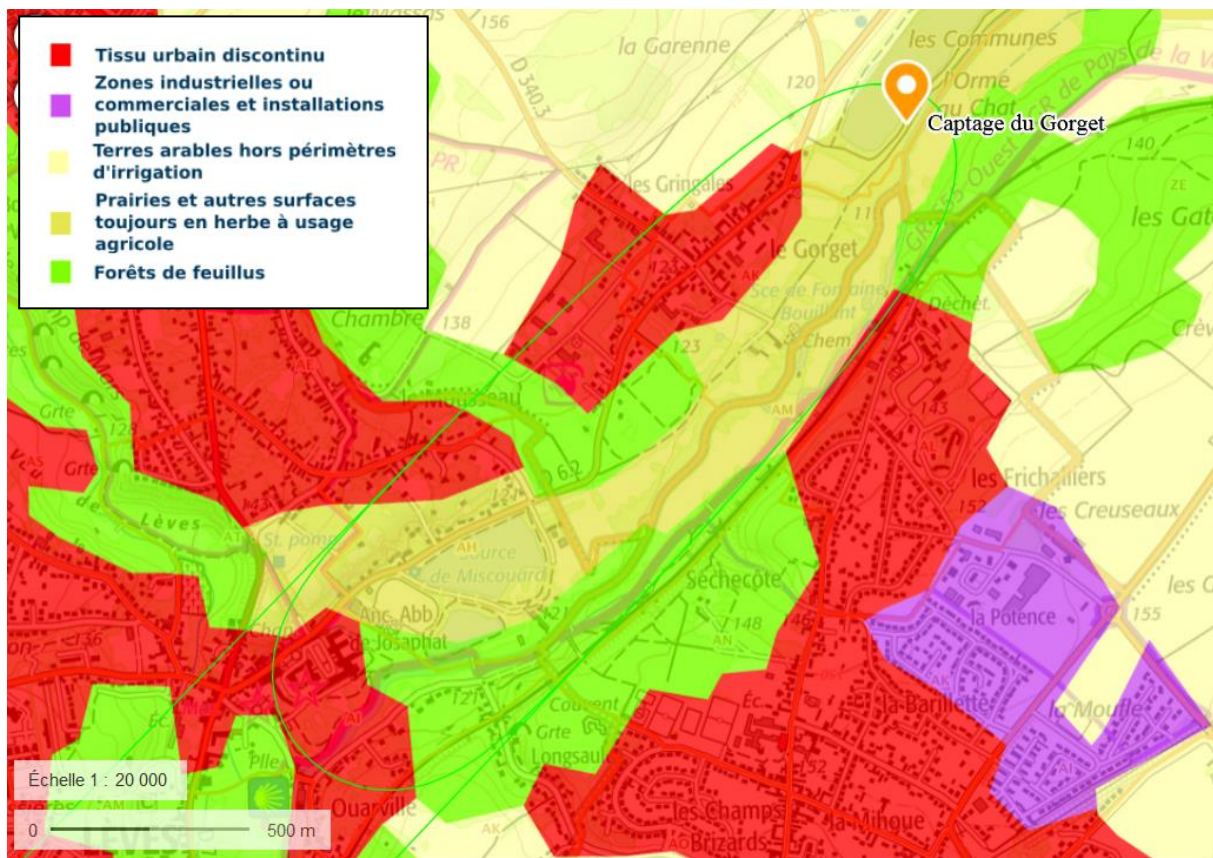


Figure 5 : Occupation des sols d'après la base de données Corine Land Cover 2012 (source : Géoportail)

#### 4.4. Zonage d'urbanisme

Les figures suivantes présentent un extrait du PLU de Saint-Prest et de Champhol au droit de la zone d'étude reportée en rouge.

La zone d'étude (en rouge) recoupe :

- Sur la commune de Saint-Prest :
  - La zone **N**, correspondant aux zones naturelles,
  - La zone **A**, correspond aux zones agricoles,
  - La zone **Ua UB1**, correspond aux zones urbanisées,
  - La zone **Ux**, correspond aux zones d'activité économique,
- Sur la commune de Champhol :
  - La zone **Nbr/Nibr**, correspondant aux zones naturelles.

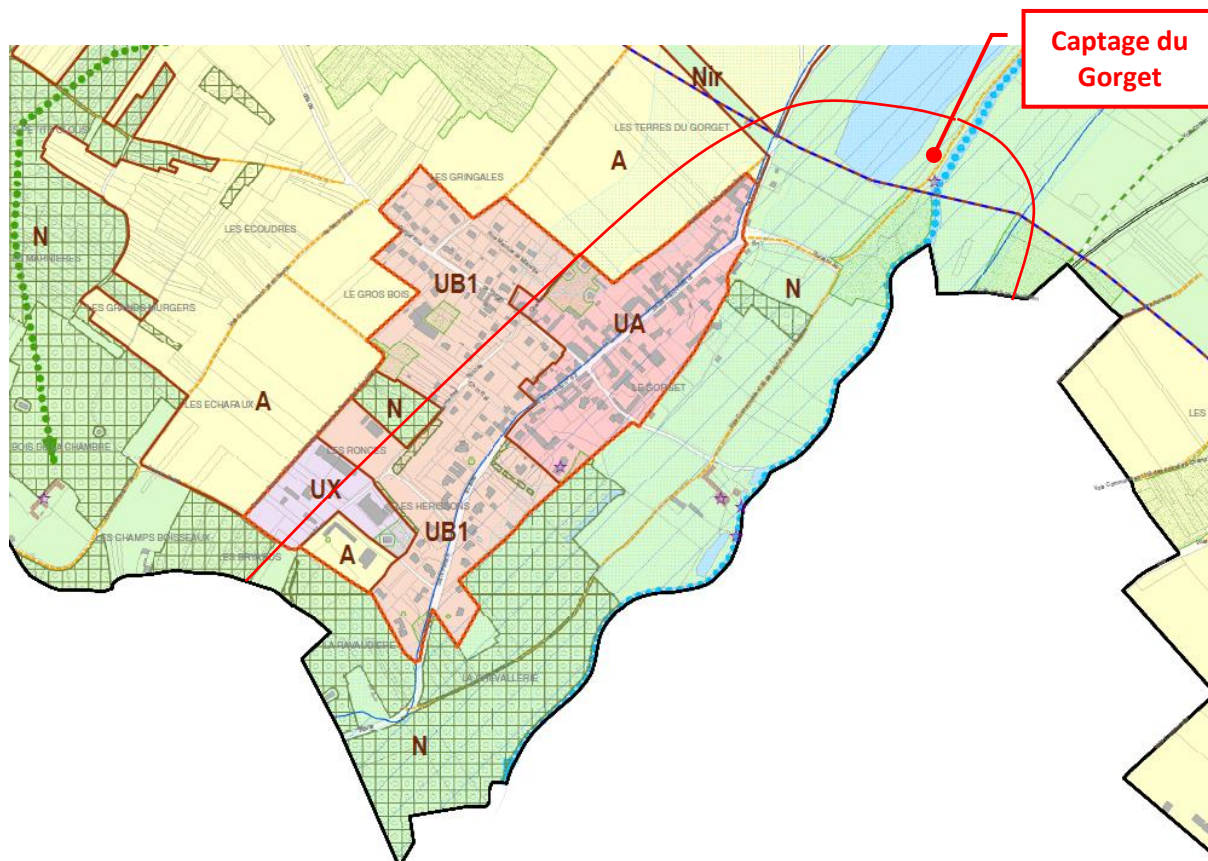


Figure 6 : Extrait du le PLU de Saint-Prest au droit de la zone d'étude en rouge (source : mairie de Saint-Prest)

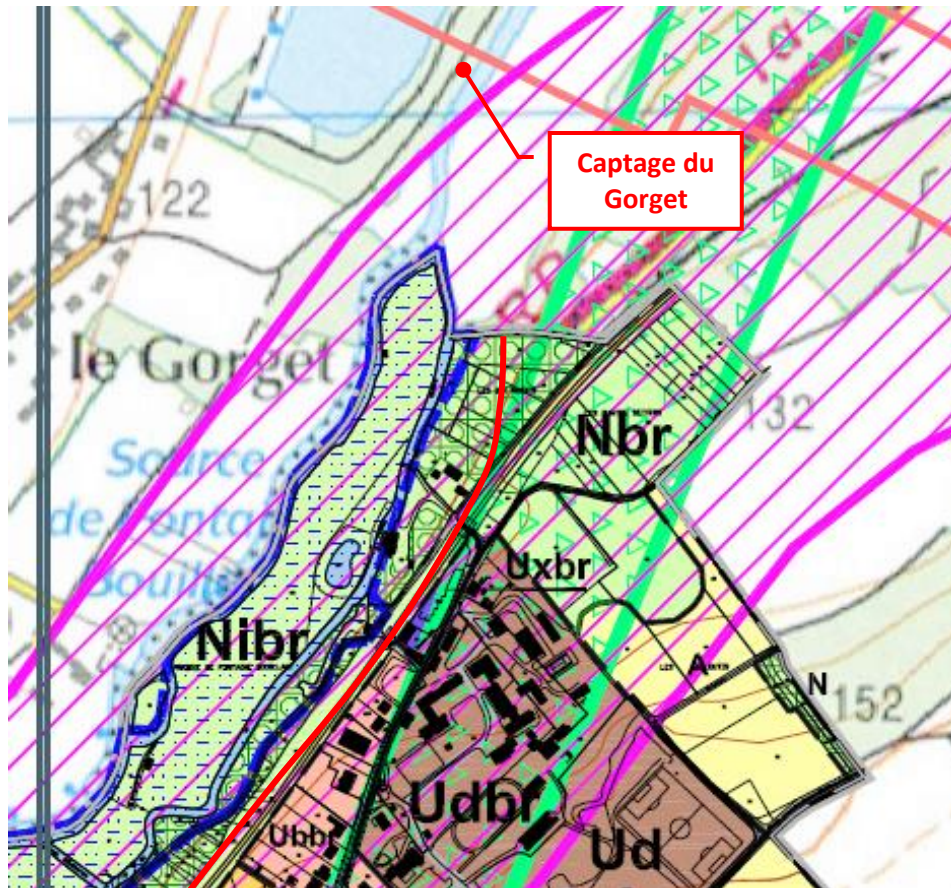


Figure 7 : Extrait du le PLU de Champhol au droit de la zone d'étude en rouge (source : mairie de Champhol)

Le PLU de Saint-Prest présenté ici est issu de la révision du conseil municipal de 2018, celui de Champhol est daté de 2013.

## 5. OUVRAGES SOUTERRAINS DE LA BANQUE DE DONNEES DU SOUS-SOL

On recense dans la BSS, à l'intérieur de l'isochrone 1 an, sept ouvrages souterrains en dehors du forage du Gorget et des deux piézomètres associés. Seuls les usages de deux d'entre eux est renseigné. L'ouvrage BSS000TVMX, situé sur la commune de Lèves, est un ancien forage destiné à l'AEP dont la profondeur n'est pas renseignée. L'ouvrage BSS000TVMV, situé sur la commune de Saint-Prest, est destiné à un usage industriel.

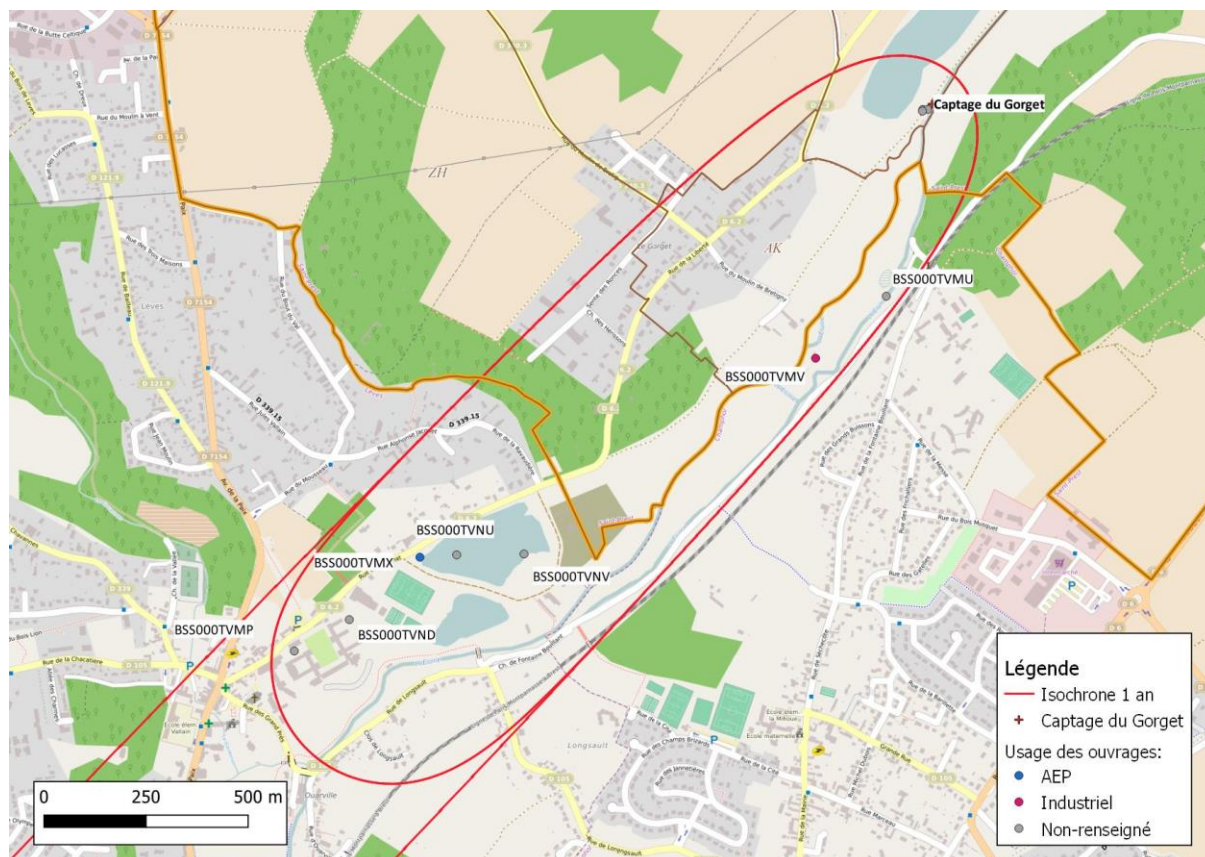


Figure 8 : Ouvrages BSS dans l'isochrone 1 an (source : Infoterre)

Tableau 2 : Ouvrages BSS dans l'isochrone 1 an (source : Infoterre)

N°BSS	Commune	Nature	Réalisation	Profondeur	Etat	Usage
BSS000TVMU	Champhol	Source	-	-	Accessible	
BSS000TVMV	Saint-Prest	Source	-	-	Accessible	Industriel
BSS000TVMP	Lèves	Forage	01/02/1971	32 m	Exploité	-
BSS000TVMX	Lèves	Source	31/12/1971	-	Accessible	AEP
BSS000TVND	Lèves	Source	-	-	Accessible	-
BSS000TVNU	Lèves	Excavation	-	5 m	Accessible	-
BSS000TVNV	Lèves	Excavation	-	5 m	Accessible	-

## 6. SOURCES DE POLLUTION POTENTIELLES

### 6.1. Assainissement

D'après le zonage d'assainissement de Chartres Métropole, la rue de la Liberté, la Sente des Ronces, le chemin des Hérissons, la rue du Moulin de Bretigny et celle rue Maurice de Mianville du hameau du Gorget à Saint-Prest ne sont actuellement pas raccordées au réseau d'eau usée mais le seront après les travaux d'extension du réseau prévus.

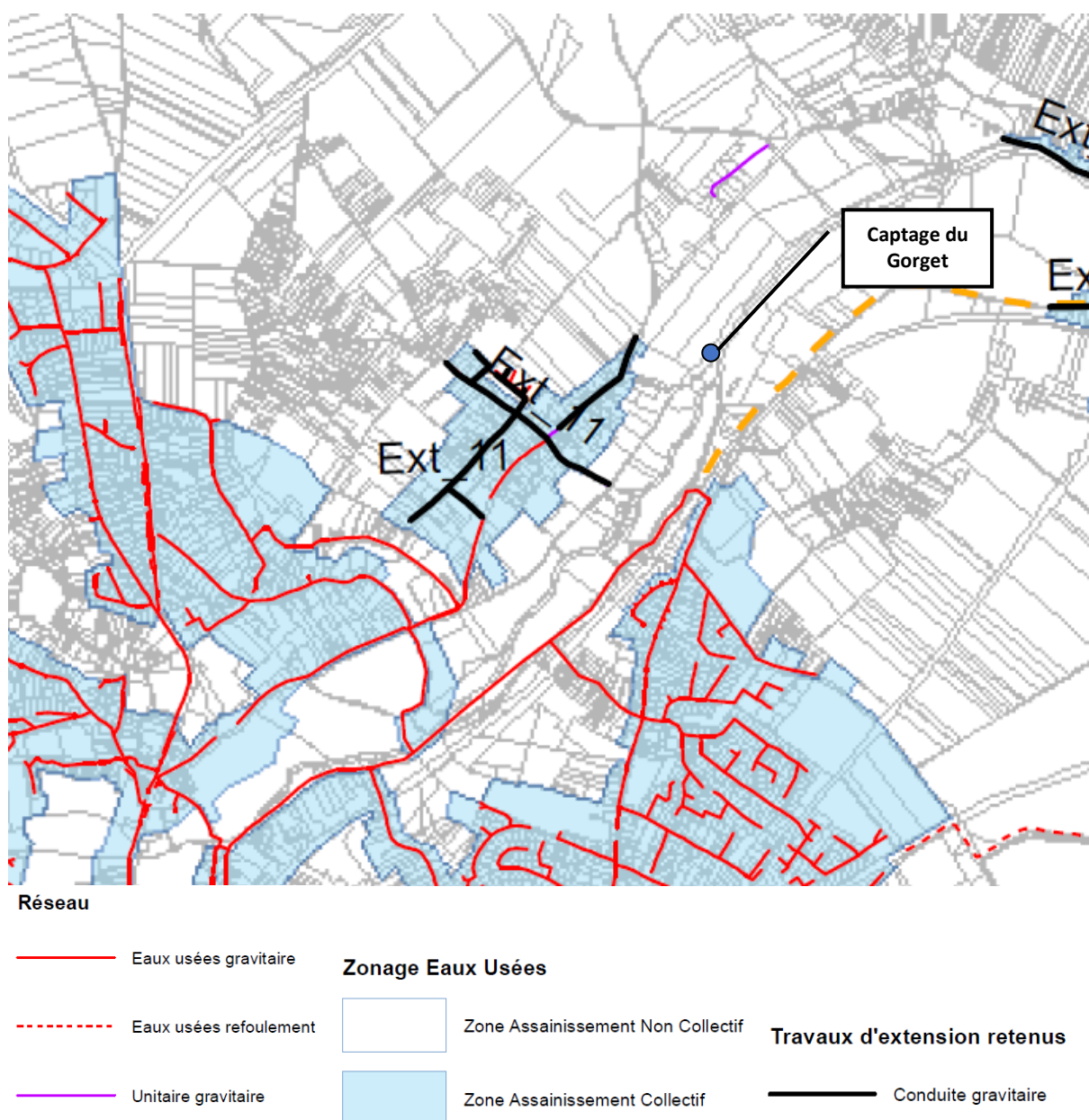


Figure 9 : Extrait du plan de zonage d'assainissement de Chartres Métropole

## 6.2. Activités industrielles

### 6.2.1. Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

Il n'y a aucune installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) à l'intérieur de l'isochrone 1 an.

### 6.2.2. Sites BASIAS et BASOL

Deux sites BASIAS qui ne sont plus en activité sont présents au droit de la zone d'étude. A noter le site BASIAS CEN28001151 situé en limite de l'isochrone 1 an. Il correspond à l'actuelle déchetterie de Champhol.

Le tableau ci-dessous présente ces sites.

Tableau 3 : Liste des sites BASIAS recensés au droit de la zone d'étude (source : Géorisques)

Numéro BASIAS	Raison sociale	Distance au forage	Activité	Etat d'activité
CEN2800422	Sérigraphie DANIEL	1017 m au sud-ouest	Fabrication, tranformation et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène...)	Activité terminée
CEN2800396	SA BERTOLOTTI-DUCARROIR et Cie	1474 m au sud-ouest	Dépôt de liquides inflammables	Activité terminée
CEN2801151	Ste STANEXEL	465 m au sud-ouest	Collecte et stockage de déchets non dangereux, démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables, décharge de pneus usagés, dépôt d'immondices, dépotoir à vidanges	En activité

La Figure 10 localise les trois sites BASIAS.



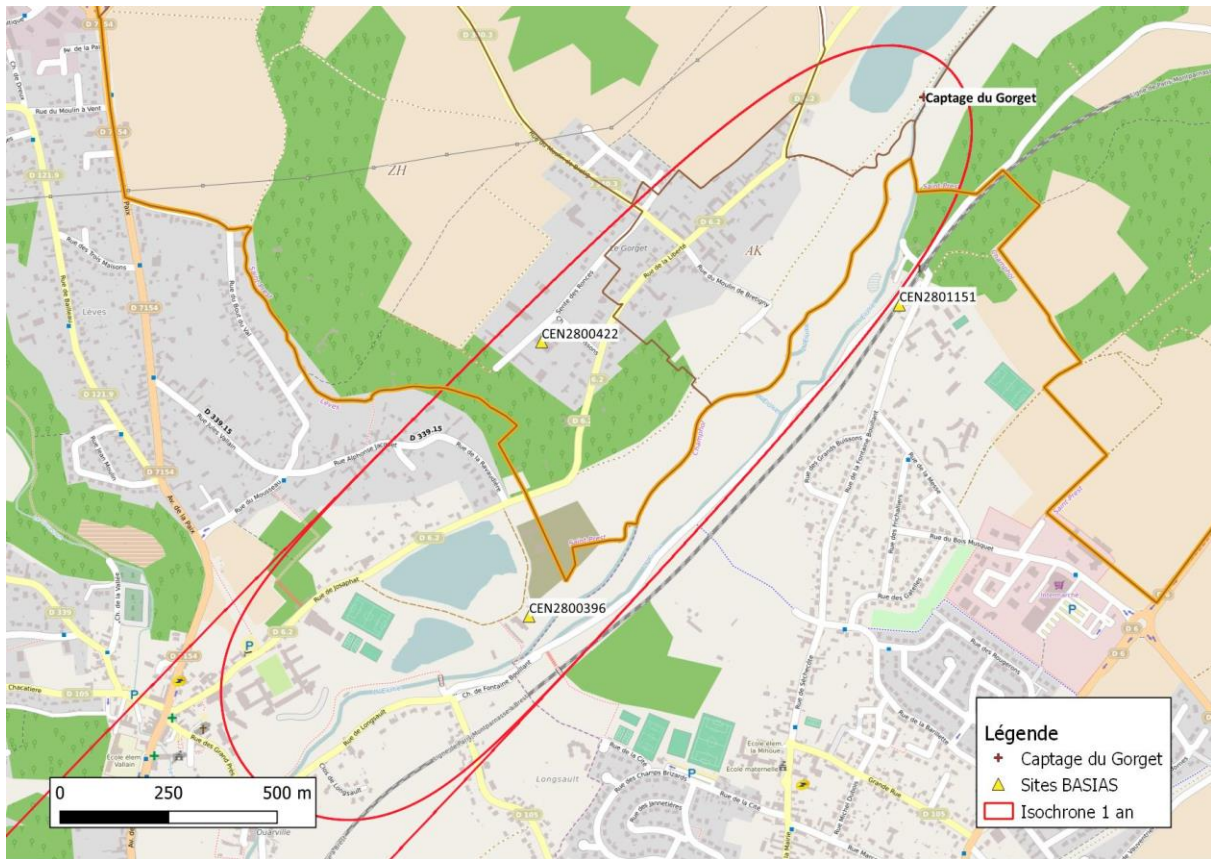


Figure 10 : Localisation des sites BASIAS

Aucun site BASOL n'est situé dans l'isochrone 1 an.

### 6.2.3. Entreprises

Le Tableau 4 liste les différentes entreprises susceptibles de présenter un risque, implantées au droit de l'isochrone 1 an. Les entreprises ont été sélectionnées en fonction de leur activité, de l'état de leur activité et de leur localisation. Les informations sur ces entreprises ont été obtenues sur la base de données départementale Infogéo28 et la couche SIG DEVECO recueillie auprès de Chartres Métropole.

Ces entreprises sont localisées sur la Figure 11.

**Tableau 4 : Entreprises présentes dans l'isochrone 1 an du forage du Gorget (Source : InfoGéo28)**

Entreprise	Commune	Activité
MONSIEUR JEAN-PAUL LECOURT	28300 SAINT PREST	Elevage équestre
MONSIEUR JEAN-CLAUDE PIVIN	28300 SAINT PREST	Maçonnerie
CENTRE EQUESTRE PONEY CLUB DE ST PREST	28300 SAINT PREST	Centre équestre
SARL DEPOT VENTE DU GORGET	28300 SAINT PREST	Commerce de biens d'occasion
MADAME HELIATRICE SOUBRIER	28300 SAINT PREST	Fabrication de textiles
MONSIEUR MAXIMILIEN VANGEON	28300 SAINT PREST	Agricole
FLY SERVICE CENTER	28300 SAINT PREST	Réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux
D M A E GRAND OUEST	28300 SAINT PREST	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques
LEROY FABIEN	28300 ST PREST	Fabrication de meubles de cuisine
COLAS CENTRE OUEST	28300 LEVES	Travaux publics
AKH AUTO NEGOCE	28300 LEVES	Commerce de véhicules d'occasion
HUVEAU BENOIT DANIEL PIERRE	28300 LEVES	Elevage de bétail

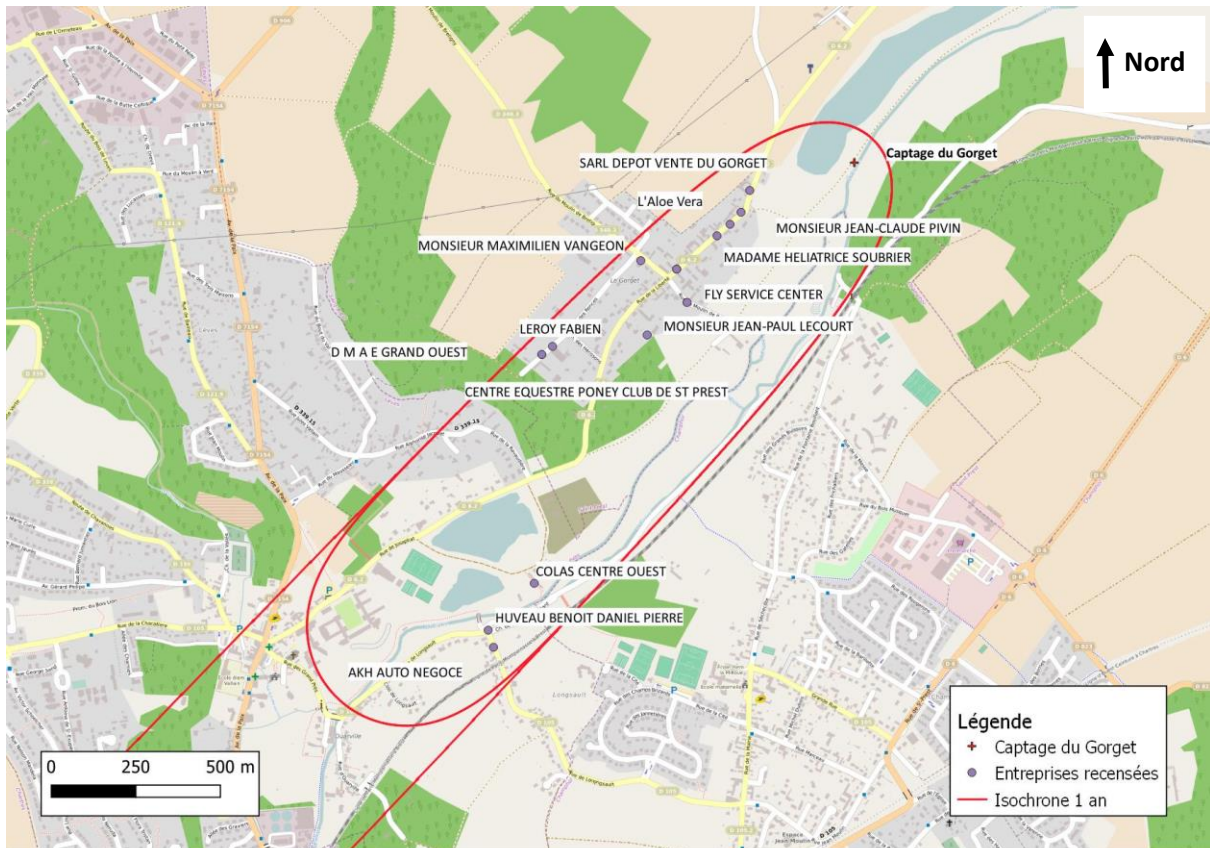


Figure 11 : Localisation des entreprises dans l'isochrone 1 an du forage

### 6.3. Visite des entreprises

Une visite des entreprises susceptibles de posséder des cuves de stockage a été effectuée le 23 juillet 2019. Il s'agit des entreprises citées dans la partie 6.2.3. Les observations suivantes ont été rapportées :

Entreprise	Etat de l'activité	Cuve
MONSIEUR XXXXXXXXXXXX	En activité	Non
MONSIEUR XXXXXXXXXXXX	En activité	Non
CENTRE EQUESTRE PONEY CLUB DE ST PREST	En activité	Non
SARL DEPOT VENTE DU GORGET	En activité	Non
MADAME XXXXXXXXXXXX	En activité	Non
MONSIEUR XXXXXXXXXXXX	En activité	Oui
FLY SERVICE CENTER	Activité terminée	Non
D M A E GRAND OUEST	Activité déplacée	Non
XXXXXXXXXX	Activité terminée	Oui
COLAS CENTRE OUEST	Activité déplacée	Non
AKH AUTO NEGOCE	Activité terminée	Non
XXXXXXXXXX	?	Non
L'ALOE VERA	En activité	Oui

L'entreprise l'Aloe Vera non recensée dans les bases de données, a pu être identifiée. Il s'agit d'un commerce de produits à base d'aloë vera, l'effectif est d'une seule personne, situé au 10 rue de la Liberté, 28300 Saint-Prest.

L'existence de trois cuves a été inventorié chez les entreprises suivantes :

- M. XXXXXXXXXXXX dispose d'une cuve à fioul à double paroi, de 5000 litres, située dans une grange ainsi qu'un local phytosanitaire hors-gel, hors-fuite, homologué.
- XXXXXXXXXXXX : une cuve à fioul est présente dans les locaux, dont une partie est aujourd'hui utilisée par la société RAVALEX. Il s'agit d'une cuve en acier de 1000 litres à simple paroi, aérienne, vide depuis plusieurs années. Elle ne dispose pas de bac de rétention.
- L'Aloe Vera : une cuve à fioul de 2500 litres aérienne en PVC, installée il y a environ 5 ans, et destinée au chauffage de l'habitation.

La localisation des entreprises possédant une cuve est disponible en Figure 12.

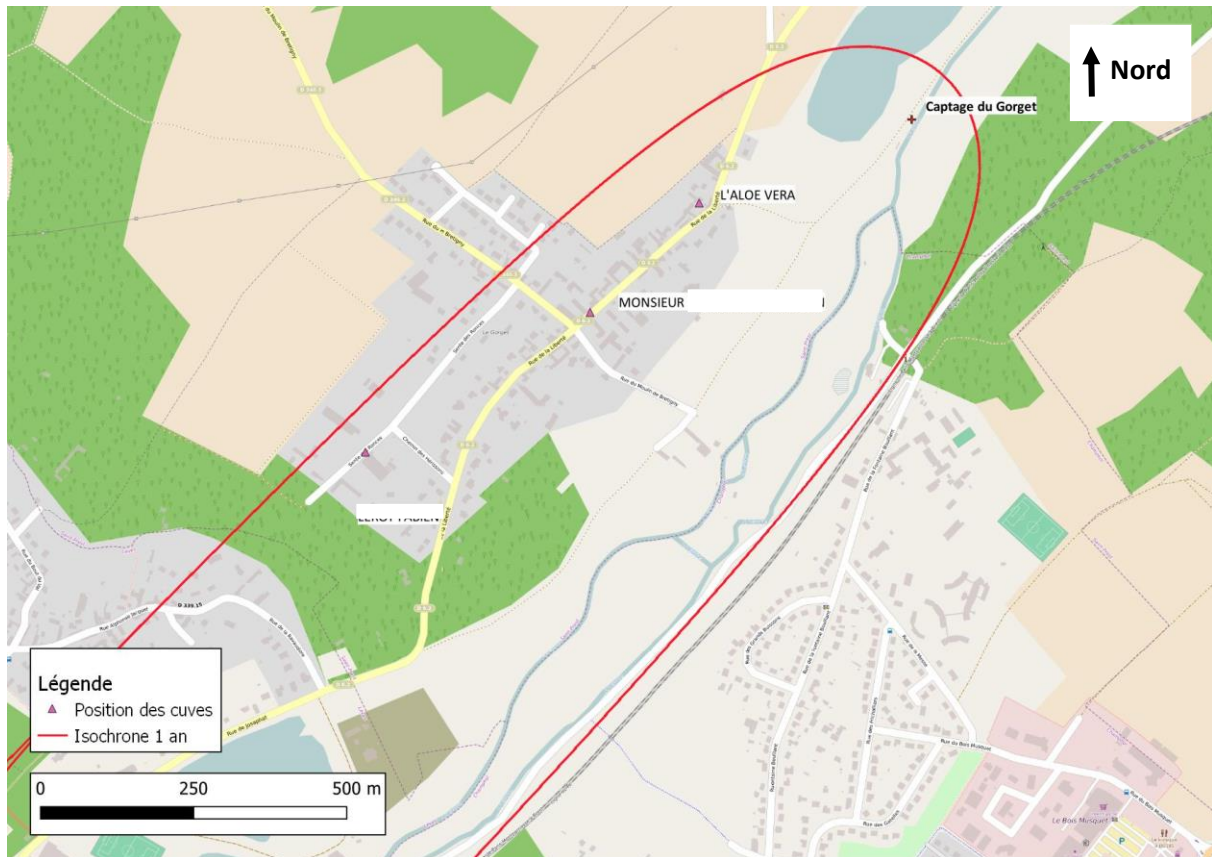


Figure 12 : Localisation des cuves des entreprises dans l'isochrone 1 an

Également, la déchetterie de Champhol, située hors de la zone d'étude mais en amont du forage, a été visitée. Elle ne semble pas présenter de risques, les déchets y sont stockés dans des bennes en acier étanches.

Les photos du site sont disponibles dans la Figure 13.



Figure 13 : Photos de la déchetterie de Champhol